

COMMUNE DE FRESSENEVILLE

COMMUNIQUE DE MONSIEUR LE MAIRE

AUX FRESSENEVILLOIS ET MEMBRES DES ASSOCIATIONS LOCALES

Il a été porté à ma connaissance qu'une pétition en ligne à l'initiative de Monsieur TAVERNIER Xavier portant le titre « *Exigez la réparation immédiate de notre gymnase* »

Aussi je tiens à faire un point précis sur la situation qui reste indépendante de ma volonté. En effet, le plafond du gymnase a subi un sinistre le dimanche 17 décembre 2023. Il était mis à disposition de l'Association des Parents d'élèves pour son traditionnel arbre de Noël qui avait fait appel à un prestataire extérieur pour un spectacle d'acrobatie. Cependant, il s'est produit un effondrement d'une partie du plafond au moment même de l'installation d'une structure pour le spectacle.

En qualité de propriétaire du gymnase j'ai aussitôt déposé une déclaration auprès de l'assureur de la commune. Depuis, je n'ai eu de cesse d'essayer de faire avancer au plus vite le dossier. Les dirigeants des associations qui comme la commune subissent un préjudice sont informées comme il se doit, notamment le Hand et le Tennis, au fur et à mesure de l'avancée du dossier.

Les parties adverses à la commune au niveau de l'assurance sont donc l'Association des Parents d'élèves, dont le Président était au moment des faits Monsieur BOCLET Julien et son prestataire « les saltimbanques de l'impossible ».

Je ne peux que regretter que le président de l'association des parents d'élèves n'ait effectué sa déclaration auprès de son assurance uniquement **le 21 mars 2024** soit trois mois perdus !

Le 10 juillet 2024 une réunion contradictoire a été organisée à l'initiative de l'assurance de la commune dans le cadre de sa protection juridique.

Chacune des parties était représentée, à savoir la commune, l'association des parents d'élèves et les saltimbanques de l'impossible, assistée de leurs experts

Le résumé du rapport fait ressortir

« aucune conciliation n'a pu être trouvée entre les parties- aucun accord n'a pu être trouvé à l'issue des opérations d'expertise car la partie adverse conteste son implication dans le litige »

Afin de débloquer la situation l'expert de la commune a proposé en septembre 2024 aux parties adverses une « reconstitution de la scène du montage du tripode ». Aucune réponse de leur part.

Dans le rapport de l'expertise, il est clairement noté

« *Une erreur de manutention, au cours de laquelle le faite du tripode se serait accroché à la structure métallique du faux plafond, semble l'hypothèse la plus probable pour expliquer le sinistre.* »

Ayant la volonté de faire débloquer la situation et sur proposition de notre conseiller juridique, j'ai sollicité une nouvelle réunion d'expertise qui est fixée au 13 décembre prochain. La commune devra

prendre à sa charge une partie des honoraires mais il nous faut avancer. Il nous reste à espérer la présence des parties adverses.

Comme je l'ai toujours affirmé, je reste responsable devant vous de la bonne gestion des deniers publics. Comme en bon père de famille, comme vous le feriez vous-même, il est hors de question de faire supporter par le budget de la commune les frais des travaux estimés à 24 846.00 euros au minima alors que la commune n'est en aucun cas responsable.

J'ai invité les associations qui ont subi un préjudice à faire une déclaration afin d'obtenir un dédommagement pour leurs pertes financières.

Vous n'ignorez pas que la commune elle-même est victime également dans cette affaire. Au-delà des travaux, pour assurer les sessions de nos ALSH ou les festivités du 14 juillet nous avons constaté des frais supplémentaires à hauteur de 6 150.24 euros.

Je souhaite de tout cœur que la réunion du 13 décembre aboutisse à une conciliation que j'ai demandée depuis le début de cette affaire.

Il est regrettable que les parties adversaires n'aient pas reconnu dès le début leur responsabilité.

Comme je n'ai de cesse de le répéter je ne suis pas autorisé à engager des travaux sans accord des assurances. La balle est donc dans le camp des parties adversaires qui se sont alliées contre la commune pour la faire payer.

Monsieur TAVERNIER Xavier lanceur de cette pétition, n'est pas sans ignorer la situation. Cette manœuvre reste surprenante de la part d'un ancien élu, qui normalement ne peut ignorer la complexité des procédures qui nous sont imposées.

Pour conclure, j'espère que cette pétition aura au moins le mérite de faire prendre conscience aux parties adverses des conséquences de leur attitude.

Et je peux aujourd'hui affirmer haut et fort qu'ils sont auteurs du préjudice !

Je ne manquerai pas de revenir vers vous afin de vous communiquer le résultat de la réunion du 13 décembre

Dans cette attente, et vous souhaitant bonne lecture, ne doutez pas de ma détermination à défendre les intérêts de notre commune.

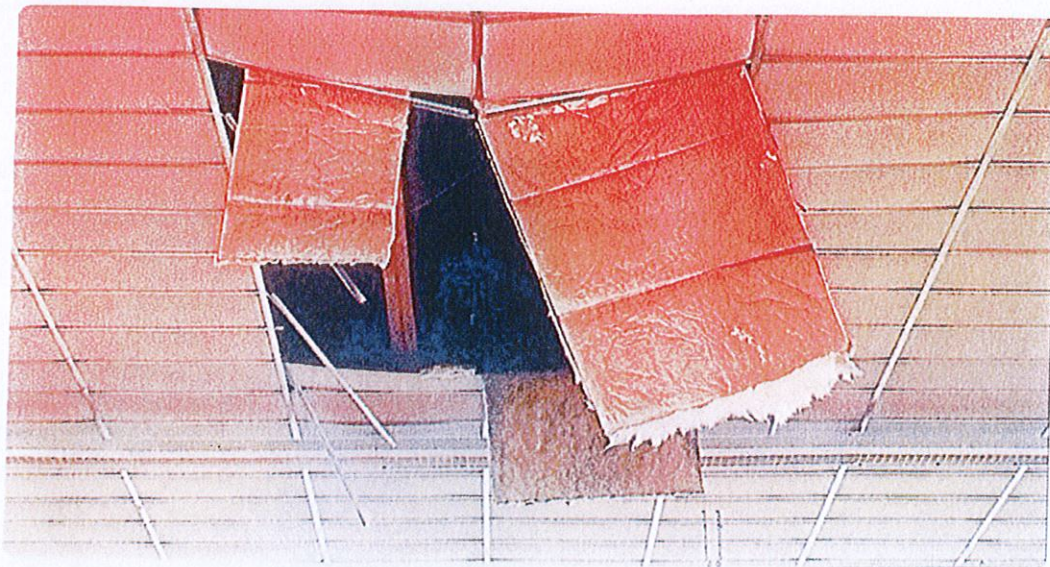


Bien à vous

Le Maire

Jean-Jacques LELEU





Exigez la réparation immédiate de notre gymnase

Lancée le


28 novembre 2024

48

Signatures

50

Prochain objectif

 Soutenir maintenant

Signez cette pétition

Pourquoi cette pétition est importante

Lancée par [xavier TAVERNIER](#)

Depuis un an déjà, nos membres sont contraints de se déplacer à cause des dommages causés à notre gymnase communautaire. Cette situation a non seulement entraîné une

https://www.change.org/p/exigez-la-reparation-immEDIATE-de-notre-gymnase?recrutator=1358810909&redirected_by_id=4a35f440-a377-11e1-831e-000000000000 1/14

perte de convivialité parmi les utilisateurs, mais a également mis une pression financière sur nos ressources, rendant l'accès au sport et à la santé plus difficile pour notre communauté. Nous avons constaté que les réparations du gymnase sont retardées en raison de complications entre les compagnies d'assurance, bien que tous les rapports nécessaires aient été établis depuis un an. Ce délai est inacceptable et nuit à la vitalité de notre communauté. Nous demandons une action rapide et efficace pour enclencher les réparations dès maintenant. Signez cette pétition pour exiger que les responsables prennent des mesures immédiates pour rectifier cette situation et réparer notre gymnase.



Partagez cette pétition en personne ou ajoutez le code QR aux supports que vous imprimez.

[Télécharger le code QR](#)